



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A CASABLANCA
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE
LE 17 RAMADAN 1437 (23 JUIN 2016)**

*

I- Le ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique a présenté un exposé relatif aux orientations générales pour l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en matière d'investissement.

II- Le conseil a approuvé les projets de lois organiques et accords internationaux suivants :

 **PROJETS DE LOIS ORGANIQUES :**

- 1) **Projet de loi organique n° 20-16** modifiant et complétant la loi organique n° 27-11 relative à la Chambre des représentants.
- 2) **Projet de loi organique n° 21-16** modifiant et complétant la loi organique n° 29-11 relative aux partis politiques.
- 3) **Projet de loi organique n° 86-15** fixant les conditions et les modalités d'application de l'article 133 de la Constitution.
- 4) **Projet de loi organique n° 23-16** modifiant et complétant la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

 **ACCORDS INTERNATIONAUX :**

Accords multilatéraux (3)

- 1) **Statut de l'Union des télécommunications des Etats islamiques**, adopté par la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (organisation de la coopération islamique, actuellement) dans sa 15^{ème} session tenue à Sanaa en décembre 1984.
- **Projet de loi n° 88-15** portant approbation du statut mentionné ci-dessus.
- 2) **Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique**, faite à Moscou le 28 octobre 2011.
- **Projet de loi n° 16-16** portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 3) **Accord de Paris sur les changements climatiques**, adopté à Paris le 12 décembre 2015.
- **Projet de loi n° 42-16** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

Accords bilatéraux (10)

- 4) **Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le Royaume du Maroc et la République de Maurice, faite à Port-Louis le 25 novembre 2015.
- *Projet de loi n° 06-16* portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 5) **Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le Royaume du Maroc et la République démocratique de Sao-Tomé et Principe faite à Rabat le 25 janvier 2016.
- *Projet de loi n° 07-16* portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 6) **Accord** sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé et Principe fait à Rabat le 25 janvier 2016.
- *Projet de loi n° 15-16* portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 7) **Accord** de coopération en matière de pêches maritimes entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé et Principe, fait à Rabat le 25 janvier 2016.
- *Projet de loi n° 18-16* portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 8) **Convention** dans le domaine militaire et technique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, faite à Rabat le 3 rabii I 1437 (17 décembre 2015).
- *Projet de loi n° 08-16* portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 9) **Note d'entente** de coopération dans le domaine de l'eau entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, faite à Rabat le 1^{er} jourmada I 1436 (20 février 2015).
- *Projet de loi n° 09-16* portant approbation de la note d'entente mentionnée ci-dessus.
- 10) **Accord** de coopération en matière de pêches maritimes entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie, fait à Moscou le 15 mars 2016.
- *Projet de loi n° 31-16* portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 11) **Accord** sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements entre le Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie, fait à Moscou le 15 mars 2016.
- *Projet de loi n° 32-16* portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 12) **Convention** de transport maritime entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat de Qatar, faite à Doha le 5 avril 2016.
- *Projet de loi n° 33-16* portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 13) **Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le Royaume du Maroc et la République de la Slovénie, faite à Rabat le 5 avril 2016.
- *Projet de loi n° 27-16* portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.

III. Nominations :

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, et sur proposition du Chef du gouvernement et à l'initiative des ministres concernés, ont été nommés certains responsables aux fonctions supérieures.